

Le service des urgences, dirigé par le [Dr Olivier Ganansia](#), accueille des patients **24h/24 7 jours/7**.

Plus de 54 000 patients ont été pris en charge en 2018.

Les missions du service

- Accueillir, orienter et traiter 24h/24h, 7 jours/7 et sans rendez-vous tous les patients, sans discrimination.
- Organiser la prise en charge complète, en lien avec les médecins habituels ou traitants et les services appropriés, soulager et traiter ce qui peut l'être, assurer la surveillance dans les meilleurs délais.
- [Dermatologie](#) : les urgences dermato 24h sur 24 sont assurées à **Henri Mondor**. Il est possible de consulter le jeudi matin à la consultation des urgences dermatologiques. Seules les véritables urgences seront acceptées. Les patients doivent se présenter impérativement avant 8h30 et sont vus par ordre d'arrivée à partir de 10h dans la mesure des possibilités (un seul médecin). Il est préférable de s'assurer auparavant que la consultation a bien lieu (elle peut être supprimée en cas de congrès ou vacances) en téléphonant au 01 44 12 35 58 (secrétariat) ou au 01 44 12 75 99.
- [Proctologie](#) : toutes les **urgences proctologiques** (douleurs intenses, saignement abondant, fièvre élevée...) sont accueillies en **consultation au Centre Marie-Thérèse** sans rendez-vous de 9h à 18h du lundi au vendredi et de 9h à 12h le samedi matin.
En dehors de ces horaires, les patients doivent s'adresser aux **urgences de l'hôpital**. Ils sont alors pris en charge par un urgentiste (qui se mettra en lien avec le proctologue d'astreinte si besoin).
En l'absence d'urgence, il faut prendre [rendez-vous en ligne](#) ou au 01 44 12 80 00.
- [Ophtalmologie](#) : les urgences ophtalmologiques sont prises en charge à Paris à la **Fondation Rothschild, aux Quinze-Vingt et à l'hôpital Cochin**.

Notre éthique

- Promouvoir l'autonomie
- Diminuer la iatrogénie
- Améliorer la qualité de vie
- Agir avec équité

L'équipe de soins

Vous êtes accueillis aux urgences par un agent administratif et une infirmière organisatrice de l'accueil.

- L'équipe médicale comprend les médecins urgentistes, le psychiatre, les internes, les étudiants hospitaliers. Le service reçoit régulièrement d'autres médecins dans le cadre de leur formation à la médecine d'urgence (capacités, diplômes universitaires) ou autre (association « les transmetteurs » par exemple).
- L'infirmière assistée de l'aide-soignante prodigue les soins prescrits par le médecin.
- L'assistante sociale est à votre écoute et vous aide dans vos démarches administratives et facilite votre retour au domicile ou votre transfert vers une structure adaptée.
- Les brancardiers assurent vos déplacements vers les services de radiologie (où vous êtes pris en charge par les manipulateurs ou les radiologues), d'hospitalisation ou vers une consultation spécialisée.
- L'agent de service maintient la propreté des locaux.
- L'agent de facturation s'occupe des formalités de paiement à votre sortie.
- Une équipe de bénévoles collabore à la mission d'écoute et d'accueil, en lien avec les équipes de soins.

Vous pourrez aussi croiser les cadres de soins, l'infirmière formatrice, les secrétaires médicales.